



DRAGONS TRÉSORS & CONTES

Bulletin d'Adhésion

Informations personnelles :

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : _____ Prénoms : _____

Pseudo (si inscrit sur le site) : _____

Date de Naissance (jj/mm/aaaa) : ___/___/_____ Profession : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : _____ E-mail : _____@_____

Autre : _____

Mentions légales :

Je certifie sur l'honneur que les informations portées sur ce bulletin d'inscription sont exactes et atteste savoir qu'en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 que je possède le droit d'accès et de correction aux informations me concernant sur simple demande auprès du Bureau de l'Association. J'atteste avoir pris connaissance de la Charte du Joueur de Dragons Trésors et Contes fournie ci-après et accepter l'ensemble des principes et règles énoncées ainsi que les Règlements Intérieurs de l'Association Dragons Trésors et Contes qui est disponible auprès du Bureau sur simple demande. Les responsables légaux des membres mineurs attestent avoir rempli l'ensemble des documents et des conditions fixées par les Statuts de l'Association.

Je me suis acquitté de la cotisation annuelle de 25 euros à l'ordre de l'association Dragons Trésors Et Contes.

Fait à _____ Le _____ Signature

X
.....
Partie à conserver par l'adhérent



Nom : _____ Prénom : _____

est membre de Dragons Trésors et Contes pour la durée d'un an. Il devra souscrire à une nouvelle adhésion avant ou à date anniversaire de son inscription.

Date d'inscription : ___/___/_____

Charte du Joueur

Amusement

C'est une évidence, toutes les activités ludiques de l'association doivent avoir pour but l'amusement des participants.

Second degré

Indissociable du caractère ludique des activités, le second degré doit toujours être présent à l'esprit des organisateurs et des participants.

Tolérance

L'association est laïque et le respect des individus et de leur liberté d'opinion est primordial.

Égalité des membres

Les adhérents de l'association sont égaux et aucun statut privilégié ne peut exister.

Convivialité et Socialisation

L'association est un lieu de rencontre dans lequel chacun doit pouvoir s'intégrer, s'exprimer et s'épanouir.

Solidarité

L'association encourage et fonctionne grâce à la solidarité entre les membres.

Ouverture

Les actions à caractère culturelles et celles qui sont ouvertes sur des personnes ou des activités extérieures sont à privilégier.

Sécurité

Il est de la responsabilité de chacun d'éviter que tout accident ait lieu lors du déroulement des activités de l'association.

Respect des sites de jeu

Les activités de l'association et les participants doivent respecter les lieux de jeu, que ce soit les sites de manifestations ou le local de l'association, et se soumettre au Règlement Intérieur de ces lieux.